

Chez les féministes de l'Europe Orientale

II

GRECE

A Athènes comme à Paris, le mois d'août est peu favorable aux rencontres féministes. Quelques-unes de nos amies, averties de notre passage, eurent cependant la bonne grâce de venir jusqu'à nous. C'est ainsi que nous vîmes presque à notre arrivée, Mme Studitis, secrétaire générale du Conseil National des femmes hellènes et Mme Theodoropoulo, présidente de l'Association suffragiste.



Mme THEODOROPOULO

Oserons-nous avouer qu'à Athènes nos premières préoccupations furent quelque peu profanes. Quand on arrive pour la première fois en Grèce, quand se dresse devant vous l'Acropole doré par le soleil, quand tant de chefs-d'œuvre vous attendent dans des musées ou des sites admirables... on oublie tout ce qui n'est pas l'art et la nature.

Nos amies grecques comprendront d'autant mieux cet aveu, qu'elles-mêmes facilitèrent notre initiation aux beautés de leur pays, beautés profondément émouvantes dont nous conserverons un souvenir inoubliable.

Le temps trop court dont nous disposons ne nous permit pas de visiter cette fois-ci les œuvres féminines. Nous ne pouvons donc donner aujourd'hui qu'un aperçu de l'activité des femmes grecques d'après les rapports qu'on nous en fit.

Une des œuvres les plus fécondes dues pendant la Guerre à l'initiative féminine est sans contredit, l'*Œuvre Patriotique pour la Protection de l'Enfant*, créée en 1915 sous le nom de « Ligue des Femmes Grecques » et transformée sous sa forme actuelle par une Loi du 5 Mars 1929. Cette organisation qui avait comme but primitif l'exercice de la bienfaisance en général et, plus particulièrement, l'assistance aux réservistes et aux réfugiés a, depuis 1924, intensifié son activité et dirigé son action surtout vers la protection de l'Enfant dont la mortalité augmentait de façon inquiétante. Toutes les sections en sont dirigées par des dames et c'est encore les femmes qui assurent tous les services.

La Section des Femmes en Couches a pour but de protéger la femme enceinte, de s'occuper de son logement et de son traitement, d'envoyer une sage-femme à

domicile ou de faire entrer la femme prête à accoucher à la Maternité. Cette Section distribue également des petits secours pécuniaires permettant à la femme indigente de faire face aux premières nécessités de son état : lait, nourriture, etc., et une autre de ses tâches primordiales est d'administrer aux nouveaux-nés le vaccin B.C.G. (Calmette).

La Section des Nourrissons a pour mission de vulgariser et de propager les connaissances hygiéniques en matière d'alimentation et de soins. Des médecins spéciaux attachés à cette section, suivent de près, dans les dispensaires, la croissance des nouveaux-nés et une surveillance est exercée à domicile par des infirmières-visiteuses.

La Section des Enfants-Malades fait soigner chaque jour dans ses dispensaires les bébés malades indigents et leur procure, au besoin, les médicaments indiqués.

La Section des Bébés donne des soins dans ses Jardins d'enfants aux enfants du premier et du deuxième âge.

La Polyclinique Scolaire, fondée en 1915, a pour tâche de venir en aide aux écoliers malades et indigents et de s'occuper de leur traitement pathologique, chirurgical, orthopédique, etc., etc.

La Section des Cantines Economiques entretient des permanences où les enfants pauvres sont nourris midi et soir presque gratuitement.

La Section des colonies de vacances organise des fêtes et réunions au profit des enfants pauvres; c'est à elle que l'on doit la « Semaine de l'Enfant » ainsi que la grande quête annuelle de l'Institution et c'est elle aussi qui chaque année, envoie à la campagne des centaines d'enfants de 7 à 14 ans (2.500 environ par an rien que pour Athènes).

L'*Œuvre Patriotique*, qui a son siège à Athènes, compte des annexes dans presque toutes les grandes villes de Grèce.

A côté de cette œuvre existent de nombreuses associations philanthropiques et sociales, entre autres « le Foyer National », créé par la Ligue grecque pour le Droit des femmes, le patronage des détenues mineures, etc.

Citons aussi l'*Ecole d'Infirmières* créée par la Croix-Rouge hellénique et qui projette actuellement d'instituer une école spéciale d'assistance publique féminine correspondant à nos Ecoles de service social. Le Lycéum, qui est à Athènes un véritable centre d'activité sociale et populaire.

La Ligue Grecque pour le Droit des Femmes, que préside Mme Theodoropoulo, est la véritable association suffragiste, filiale de l'Alliance internationale. Elle travaille en collaboration étroite avec le Conseil National des femmes hellènes pour la lutte contre la réglementation de la prostitution, la réforme du Code civil, etc. Elle a créé en outre des œuvres sociales et éducatives dont elle continue à s'occuper.

Le Conseil National des Femmes Hellènes, fondé en 1908 a, comme le Conseil français, de nombreuses sections d'études auxquelles il a adjoint des œuvres d'aide immédiate en faveur des familles réfugiées d'Asie Mineure.

La présidente du Conseil National est Mme Ritsa Coromilla, déjà connue des lectrices de *La Française* par ses articles si vivants et si documentés. Mme Coromilla que je n'ai pu malheureusement rencontrer à Athènes, sera présentée comme can-



Mme COROMILLA

didate par les associations féministes aux élections municipales qui auront lieu prochainement.

En Grèce, comme on le sait, le droit de vote municipal et communal a été reconnu le 5 février 1930, à toutes femmes âgées de 30 ans révolus et sachant lire et écrire.

Un Comité de femmes électrices, composé des déléguées des deux grandes associations féministes, a pour but de mener une campagne active en faveur des femmes candidates.

Ce qui préoccupe actuellement les associations grecques, c'est la question de savoir si les candidates féminines doivent s'affilier à un parti politique : « La candidature des femmes n'appartenant à aucun parti est condamnée d'avance », déclare un article de la Revue du Conseil National. Et l'auteur ajoute :

« C'est seulement lorsque les électrices seront organisées, qu'elles seront considérées par chaque parti politique comme une force appréciable, et c'est seulement de cette façon qu'elles pourront faire valoir leur volonté et réaliser les améliorations auxquelles elles aspirent dans l'administration et dans les affaires de l'Etat. »

Les Associations féministes des différents pays que nous avons traversés sont en effet très indécises encore sur l'attitude à prendre vis-à-vis des partis politiques. Elles craignent de briser leur union en s'affiliant aux partis existants. N'ont-elles pas pourtant l'exemple des pays anglosaxons et de tous les pays où les femmes affranchies se sont tout naturellement groupées dans les partis existants, tout en conservant entre elles les relations les plus courtoises et les plus amicales ?

En ce qui concerne les fonctions publiques, les femmes y ont accès constitutionnellement sauf pour la diplomatie et la magistrature. Elles n'occupent pas encore de hauts postes dans l'enseignement et à ce point de vue elles sont nettement en retard sur les femmes françaises.

Quant à leur Code civil, il n'est guère plus libéral que le nôtre et les inégalités entre l'homme et la femme sont encore nombreuses. Les femmes grecques n'ignorent pas d'ailleurs que cette inégalité subsistera tant qu'elles n'auront pas obtenu la plénitude de leurs droits politiques.

Enfin la grande préoccupation de Mme Theodoropoulo est de créer un lien solide entre toutes les femmes des pays

balkaniques pour que leur entente et leur influence s'exercent en faveur d'une politique de concorde et de paix. Elle me chargea d'être son interprète auprès de nos amies suffragistes des autres pays que j'allais visiter, afin que les dirigeantes viennent nombreuses à la prochaine Conférence balkanique qui aura lieu ce mois-ci à Salonique.

Le mouvement pacifiste constructif qui depuis la fin de la Grande Guerre a été notre préoccupation à toutes, doit maintenant se compléter par l'influence politique directe des féministes dans les congrès régionaux et les assemblées internationales.

C'est ce qu'ont bien compris les femmes grecques.

C'est ce que devront comprendre aussi les féministes de tous les pays.

C. Brunshvicg

(à suivre)

1933-23-09

n° 1077.